

# LE Canard



DES TERRITORIAUX  
DU GRAND EST

Décembre  
2019

## ACTUS :

Elections à la  
Communauté de  
Communes du  
Pays de la Zorn

Retraites :  
pas de cadeaux  
sous le sapin

## *Conte de Noël*





L'année 2019 s'achève.

Celle-ci a été éprouvante pour tout le monde.

Une année marquée au fer rouge dans nos cœurs et nos esprits, par des drames, des pertes chères qui doivent nous faire réfléchir et surtout réagir sur les méthodes de management d'aujourd'hui et de demain et ainsi replacer l'humain au cœur du travail.

Nous aurons toutes et tous une pensée émue en périodes de fêtes en famille, pour nos collègues, amis et famille qui nous ont quitté brutalement cette année et ceux qui se battent pour vivre en luttant contre la maladie.

Dans cet esprit de partage, redonnons du sens aux vraies valeurs humaines, celles-là même qui font notre vraie richesse.

Ainsi rappelons-nous ces mots « oubliés, désués » pour certains ou devenus des gros mots pour d'autres, comme « solidarité » « entre-aide » « humanité ».

**L'UNSA Territoriaux du Grand Est vous souhaite un merveilleux Noël, à vous toutes et tous.**

## Citation

« Quand on a bonne conscience, c'est Noël en permanence »

Benjamin FRANKLIN (1706-1790)

## 4 décembre 2019 : Elections à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

La collectivité ayant dépassé l'effectif de 50 agents a dû organiser ses propres élections professionnelles. L'UNSA est fière d'annoncer qu'elle a obtenu 2 sièges sur 3. **Félicitations à toute l'équipe.**



De gauche à droite : ROTH Sandrine, BRASSEUR Lucienne, DELAUX Mickaël, LEHMANN Estelle.



**UNION RÉGIONALE GRAND EST**

**Nous contacter :**  
**UNSA TERRITORIAUX**  
UNION DEPARTEMENTALE DU BAS-RHIN  
UNION REGIONALE GRAND EST  
19, Rue des Vignes  
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN  
Tél. 03 88 24 11 09 Mail : [unsa67@orange.fr](mailto:unsa67@orange.fr)

**Permanences téléphoniques :**  
Tous les jours ouvrés (du lundi au vendredi) : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00



## RETRAITES : PAS DE CADEAUX SOUS LE SAPIN

Le Premier Ministre a levé le voile sur ses intentions concernant la réforme des retraites. Imprécisions, manque de prospective et nouvelle mesure punitive : tel est le bilan des annonces. Certes quelques-unes sont à mettre à l'actif des propositions et des actions de l'UNSA :

- La première génération concernée sera celle née en 1975. Ce qui permet de protéger ceux qui sont à 12 ans de leur retraite et qui ont fait des choix de carrière et de vie en fonction du régime actuel. Ces 12 années laisseront également le temps nécessaire pour améliorer les carrières, les salaires, la qualité de vie au travail de l'ensemble des salariés.
- Les salariés, nés à partir de 1975, bénéficieront de 100 % de droits acquis dans l'actuel régime. Ce qui est une garantie indispensable en particulier pour celles et ceux qui y ont déjà accompli une part significative de leur carrière.

Mais au final le compte n'y est pas !

- Les propos sur la pénibilité sont très décevants. Des négociations doivent s'ouvrir rapidement et bien concerner l'ensemble des métiers.
- Les agents, comme les territoriaux ou les enseignants qui ont peu ou pas de primes, restent sur leur faim car aucune garantie de prise en compte des primes ne leur a été concrètement apportée.

Pire, le Premier Ministre compte mettre en place, pour l'ensemble des salariés, un âge pivot de 64 ans en 2027 avec une montée en charge dès 2022.

Cette mesure financière est particulièrement punitive : dès 2022, les salariés âgés de 62 ans seront obligés de travailler quelques mois de plus sauf à se voir imposer un malus supplémentaire.

L'UNSA n'est pas dans une logique du tout ou rien qui se traduit très souvent par rien du tout. Au contraire, l'UNSA accentuera ses pressions sur le Gouvernement, en discutant et argumentant jusqu'au bout, pour qu'il modifie sa copie.

**Pour qu'il n'y ait ni punis, ni perdants, l'UNSA appelle l'ensemble des salariés à se mobiliser et à faire grève :**



**Rendez Vous à partir de 13h30 Place de la Bourse à STRASBOURG**

Aller plus loin...

- <https://www.unsa.org/Des-avancees-insuffisantes-une-ligne-rouge-inacceptable.html>
- [Préavis de grève UNSA Territoriaux du 17.12.2019 au 6.01.2020](https://www.unsa.org/Préavis-de-grève-UNSA-Territoriaux-du-17.12.2019-au-6.01.2020)
- <https://www.unsa.org/Comprendre-les-enjeux-de-la-reforme-des-retraites-14.html>





# Noël...



# l'ère de glace



**L**e Père Noël a décidé de prendre sa retraite en ce tout début d'année 2019. C'est en comptant ses 4 sous qui lui permettraient de vivre chichement qu'il s'est dit qu'il valait mieux prendre la retraite avant la Réforme « Macron », sans quoi il ne lui resterait plus que 2 sous tout en étant obligé de travailler jusqu'à 70 ans.

C'est son arrière petit neveu, Père Noël Junior, qui a repris les rennes de la maison.

Géniale, la nouvelle génération « en marche » : économiste, High Tech et calculatrice !

Père Noël Junior à tout repensé, tout restructuré en « 2 clics (sur son Iphone 11 Pro) et 2 heures (sur sa montre connectée) » : rationalisation du personnel, fusion de services, fonte du régime indemnitaire, gel de la participation prévoyance et mutuelle pendant 6 ans (pour l'instant), congélation du point d'indice, pas de remplacement en cas de départ à la retraite... Au total, un budget de fonctionnement réduit de 25 % ...en « 2 clics et 2 heures » !

Quel progrès !!!! La Maison du Père Noël est devenue une entreprise qui entrera bientôt au CAC 40.

Après quelques mois de fonctionnement à ce régime, l'ambiance au travail s'est fortement dégradée.

Il y a eu les premiers cas de « burn out », des dépressions, de nombreux arrêts maladie... La surcharge de travail n'a épargné personne.

Résultat : les premiers jouets plein de défauts de fabrication ; des retards pris dans les commandes sur le calendrier et des courriers pas traités. Un moral et une motivation générale en berne. Et, pour la première fois depuis la création de la Maison du Père Noël, plus aucun rire ni sourire. Le soleil s'était éteint.

Le lutin **UNSA** horrifié saisit Père Noël Junior en lui rappelant les vraies valeurs : « *La Maison du Père Noël est un « service public », où il ne peut être question de profit, de rentabilité, de bénéfice. Le seul bénéfice possible c'est de répondre aux vœux de tous les enfants, petits et grands, de manière égale, sans toute discrimination de quelque nature que ce soit. C'est pourquoi, il est impensable de traiter les agents de la sorte. Ce sont eux les bâtisseurs d'un service public de qualité* ».

Père Noël Junior offusqué par ce discours, obsolète à son goût, répond dédaigneusement au lutin : « *Nous sommes à l'ère de la mondialisation, réveillez-vous !!! Retournez donc dans votre Mairie* ».

Le lutin **UNSA** retourna donc dans sa petite mairie où il se dit qu'il avait beaucoup de chance d'avoir un Maire et des adjoints pleins de bon sens, attachés aux vraies valeurs humaines, cette vraie et unique richesse !

Il téléphona donc au VRAI Père Noël.

C'est ainsi qu'un beau matin, le vieux Père Noël débarqua sur son vélo dans la collectivité « Maison du Père Noël ».

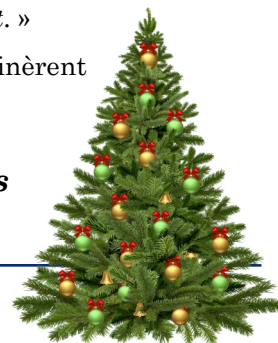
« *Qu'est ce que c'est, ces cacarinettes !!!!!* », cria-t-il en faisant irruption dans le bureau de Père Noël Junior.

« *Qu'as-tu fait de la magie de Noël ??? Tu appelles ça LE PROGRÈS ???!!! Moi, j'appelle ça de la régression ! Il t'appartient instamment de réparer les dégâts ! Réunis les représentants **UNSA** et remet le tout en état.* »

Père Noël Junior s'exécuta sur le champ, ayant compris son erreur. Les visages des lutins s'illuminèrent à nouveau et la Maison du Père Noël se mit à tourner à plein régime.

Les « 2 clics et 2 heures » furent cryogénisés pour l'éternité.

***Cette année encore, l'esprit de Noël sera à nouveau au rendez-vous et tous les lutins **UNSA** Territoriaux vous souhaitent de Belles Fêtes !***



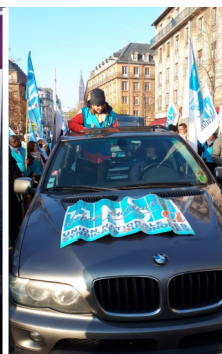
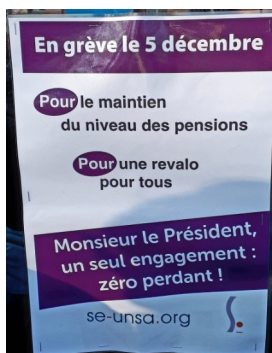
# En photos



LE 5 DÉCEMBRE 2019  
A STRASBOURG :

Près de 10 000 personnes ont répondu à l'appel à la grève lancé par les organisations syndicales, dans les rues de Strasbourg le 5 décembre dernier.

L'UNSA Territoriaux remercie tous les participants pour leur engagement.



Faites un geste pour l'environnement : après avoir lu ce bulletin, ne le jetez pas ! Partagez-le !



## A vos stylos !

### INSCRIVEZ-VOUS AUX CONCOURS

#### ● Cadre de santé paramédical 2<sup>e</sup> classe

Concours sur diplômes et concours interne sur titres  
Spécialités : Puéricultrice cadre de santé / Infirmier cadre de santé / Technicien paramédical  
Organisateur : CDG21

**RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :**

**du 7.01 au 5.02.2020**

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS :**

**13.02.2020**

#### ● Bibliothécaire

Concours externe et interne avec épreuves  
Spécialités : Bibliothèques / Documentation  
Organisateur : CDG21

**RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :**

**du 7.01 au 12.02.2020**

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS :**

**20.02.2020**

### ET À L'EXAMEN PROFESSIONNEL

#### ● Ingénieur territorial (promotion interne)

Organisateur : CDG67

**RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :**

**du 7.01 au 12.02.2020**

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS :**

**20.02.2020**

#### Equipe de rédaction et de conception graphique :

WEISSLER Sylvie,  
NIÇOISE Laetitia, LEGROS Gaby,  
KRAUSS Philippe.

#### Rejoignez-nous :

Téléchargez sur notre site : rubrique  
« Infos pratiques / Comment adhérer ? »  
(ou cliquez sur les liens ci-dessous) :

Le [BULLETIN D'ADHÉSION](#)

Le [FORMULAIRE SEPA](#)



#### Il faut savoir que :

La cotisation syndicale ouvre droit systématiquement à un **crédit d'impôt égal à 66 %** du montant annuel cotisé (article 23 de la loi n° 2012-1510).

